



| La voiture ? Oui mais partagée !

| Le musée Mainssieux,
une invitation au voyage

Les grands projets d'aménagement du Pays Voironnais

P14

Billieu, Charancieu, Charavines, Charnècles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaigne, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Voiron, Villages du Lac de Paladru, Voissant, Voreppe, Vourey

EDITORIAL

- LA RÉTRO EN IMAGES
- ILS FONT LE PAYS VOIRONNAIS

P7-12 ACTUALITÉS

- Taxe foncière : zoom sur une taxe dédiée au service public
- De nouveaux moyens pour le quartier Brunetière
- AGENDA & CULTURE
- GRAND ANGLE

P13-18 EN DIRECT de la Communauté

- DOSSIER
LES GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT DU PAYS VOIRONNAIS
- EAU & ASSAINISSEMENT

P19-23 La Communauté à votre SERVICE

- La Résidence Plein Soleil c'est chez vous !
- Eau : les bons gestes pour un hiver sans soucis
- Pour vos cadeaux de fin d'année, pensez à la carte Voiron Commerces
- Le MALP, votre rendez-vous culture !
- La voiture ? Oui mais partagée !
- Du changement pour la collecte des sapins !

Directeur de publication : Bruno Cattin ■ Conception : New Deal ■ Rédaction : Sandra Bonnin, Sophie Harmand, New Deal ■ Photos/illustrations : Photos : The Street Yeti, Sylvain Caro, C - J-L. Lacroix, S.Morand, G.Randon, Etienne-Eymard-Duvernay, T. Chenu, S. Frappat, V. Gaillard, Shutterstock, X-droits réservés ■ Impression : Imprimerie Notre-Dame ■ La Communauté d'agglomération du Pays Voironnais regroupe les communes de Billeu, Charancieu, Charavines, Charnières, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montierat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Villages du Lac de Paladru, Voiron, Voissant, Voreppe, Vourey ■ Tirage : 43 400 ex. ■ Imprimé sur papier 100 % recyclé ■ Dépôt légal à parution ■ ISSN 1965-1783.

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais - 40, rue Mainssieux - CS 80363 - 38516 VOIRON CEDEX
Tél. : 04 76 93 17 71 - courriel : sophie.harmand@paysvoironnais.com

LA COMMUNAUTÉ, PRINCIPAL ACTEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU PAYS VOIRONNAIS

Si, contrairement à d'autres territoires, les élus communautaires ont fait le choix de ne pas transférer la planification¹ à l'échelle intercommunale et de laisser les communes qui le souhaitent continuer à administrer le droit des sols, l'intervention du Pays Voironnais en matière d'aménagement n'en est pas moins conséquente.

Le Pays Voironnais pilote les grandes politiques clés de l'aménagement : la politique foncière², la politique du logement, la politique de développement économique et la politique de la mobilité³. La bonne articulation de ces 4 politiques lui permet de structurer un développement du territoire conforme aux orientations portées par notre feuille de route. Il s'agit notamment de conforter les fonctions de centralité de Voiron, de promouvoir un aménagement économe en foncier et une logique de mixité fonctionnelle limitant les besoins de mobilité et bien évidemment de répondre aux besoins en logement des ménages et en espaces d'accueil pour les acteurs économiques.

Mais l'intervention communautaire concerne également l'aménagement plus opérationnel. J'évoquais dans l'éditorial du mois de novembre l'action de la Communauté en matière de politique du logement et les actions de revitalisation des centralités au travers des dispositifs Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain que nous animons aux côtés des communes et de l'État. Le dossier de ce mois est consacré à un autre volet de notre politique d'aménagement, tout aussi important, celui des grands projets d'aménagement

structurant. Depuis 2012, le Pays Voironnais prend en charge pour le compte des communes le développement de quartiers d'envergure : il s'agit notamment du quartier gare de Moirans, les quartiers de l'Hoirie et de Champ de la Cour à Voreppe, les cœurs de village de Chirens et de Paladru et bien évidemment les quartiers Rossignol-République et Divercité à Voiron. Ces quartiers sont dit structurants car bien souvent, leur importance dépasse la simple audience communale et contribue à la structuration de l'ensemble du Pays Voironnais ou d'une partie de celui-ci.

Si l'on rajoute à ces opérations la rénovation des grands quartiers d'habitat social à Voiron, Voreppe et Moirans, on mesure à quel point la Communauté est devenue l'acteur principal de l'aménagement du Pays Voironnais.



Bruno CATTIN

Président de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

1- Plan Locaux d'Urbanisme (PLU), cartes communales...

2- En lien avec l'Établissement Public Foncier du Dauphiné

3- En lien avec le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Agglomération Grenobloise

la Rétro en images

Emploi

Dans le cadre d'une visite en Isère, la Maison de l'Emploi a accueilli le 8 novembre dernier une délégation avec de nombreux élus et Thibaut Guilluy, Directeur Général de France Travail. L'occasion d'une visite et d'une présentation des actions conduites par la Maison de l'Emploi.



FEST'IN TEXTILE

Mettre à l'honneur le textile sous toutes ses formes, c'est ce que proposait le tout nouveau festival Fest'in Textile qui s'est déroulé le 2 novembre à La Buisse. Cet événement unique consacré au textile a célébré la créativité, mais aussi l'eco-responsabilité et avec style ! Un vrai succès pour cette première édition organisée par le Groupe Adéquation et le Pays Voironnais.



Noël

Faire de belles décorations de Noël zéro déchet, c'est ce que proposait le Pays Voironnais lors d'un atelier à destination des enfants. L'occasion d'exprimer sa créativité et son inventivité sans dépenser !



Livres à Vous

Pour sa seizième édition, le festival Livres à Vous, emmené par 22 auteurs et illustrateurs, a encore une fois fait vibrer le Pays Voironnais. Pas moins d'une cinquantaine de rendez-vous se sont succédé partout sur le territoire pour le plus grand plaisir de tous les amoureux des livres, petits et grands !



Enfance

Le Forum « Mon enfant extra-ordinaire » s'est déroulé le 20 novembre dernier à Voiron. Proposé par le Programme de Réussite Éducative du CIAS du Pays Voironnais et les membres du groupe de travail sur les Troubles du Neuro-Développement, cet événement à destination des familles et des professionnels proposait informations et accompagnement en lien avec les difficultés rencontrées par les enfants atteints de trouble autistique, d'hyperactivité, troubles dys...



Forestivités

Pour la deuxième fois, les forêts sont sorties du bois du 20 octobre au 3 novembre partout en Isère et dans le Pays Voironnais bien sûr ! Visites, spectacles, animations, ateliers, mais aussi sorties en forêt, démonstrations se sont succédé pour sensibiliser le grand public à cet élément indispensable de notre cadre de vie.

Le musée Mainssieux une invitation au voyage



Et si cet hiver vous partiez en voyage...
à deux pas de chez vous.

À partir du 19 décembre, le musée Mainssieux vous propose une immersion orientale avec l'exposition « Les Orient de Mainssieux ». L'occasion de découvrir l'Orient rêvé, exploré et interprété par ce peintre et voyageur isérois, à travers un parcours qui traverse son imaginaire, ses influences, et sa vision personnelle de l'ailleurs.

Niché au cœur de Voiron, le musée Mainssieux expose non seulement les œuvres du peintre voironnais Lucien Mainssieux, mais également la collection d'œuvres qu'il a constituée tout au long de sa vie, notamment des tableaux du XIX^e et XX^e siècle.

Au total, ce sont plus de 1000 peintures et 6000 dessins qui sont conservés par le musée. Lucien Mainssieux, natif de Voiron, n'a pas seulement peint l'Orient : il l'a vécu, arpenté, et retranscrit avec un regard empreint de curiosité et de sensibilité. Dès les années 1920, il parcourt l'Algérie, le Maroc, et la Tunisie, lieux où il découvre des paysages, des lumières et des visages qui marqueront durablement son art. Ses carnets de voyage, dessins et archives personnelles, mis en scène pour l'exposition, révèlent une approche où se mélangent fascination et sincérité.

Le musée, rénové en début d'année, propose, au fil de trois salles d'exposition, d'explorer les grandes inspirations de Lucien Mainssieux pour l'Orient,

chacune d'elles nous révélant un certain goût de l'ailleurs. Dans la première, « L'Orient fantasmé », découvrez comment les artistes européens ont développé un imaginaire partagé d'un Orient exotique et lointain. Vous plongerez ensuite dans « Le Voyage en Orient », où le parcours de Mainssieux se dessine, des pas de Delacroix à la villa Abd-el-Tif, centre artistique situé en Algérie, qui accueillit des artistes en quête d'inspirations nouvelles. Enfin, « Orientales » explore la figure féminine orientale dans l'art des XIX^e et XX^e siècles, à travers des portraits où se croisent cultures et époques.

L'exposition s'appuie sur des œuvres rarement exposées et s'enrichit de prêts d'autres musées d'envergure nationale, au premier rang desquels des feuillets des carnets de voyage de Delacroix, pour offrir un voyage sensible entre peintures, croquis et objets personnels.

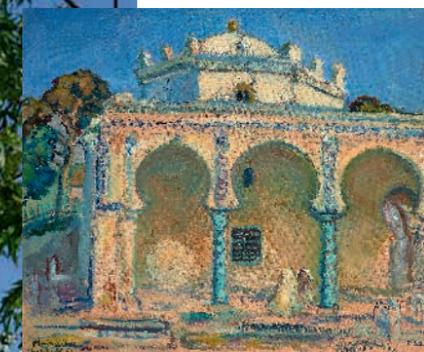
Autour de l'exposition, le musée proposera une large palette de rendez-vous : concerts, conférences, ateliers, pour vous plonger à votre tour dans la découverte des cultures orientales.

+ d'infos

En savoir plus sur l'exposition et la programmation : culture.paysvoironnais.com



De nouveaux moyens
pour le quartier Brunetière



Agenda & Culture
en Pays Voironnais

p 10

p 9

Taxe foncière : zoom sur une taxe dédiée au service public

Écoles, entretien des voiries, des bâtiments publics, enlèvement des ordures ménagères... La taxe foncière sert à financer de multiples services publics gérés par les communes et les intercommunalités. On vous explique tout.



C'est quoi la taxe foncière et qui la paye ?

C'est un impôt local payé une fois par an par les propriétaires de biens immobiliers comme les locaux d'habitation, les locaux professionnels, les parkings, les terrains... La taxe est calculée en se basant sur la valeur locative du logement. C'est-à-dire sur le niveau de loyer annuel théorique que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée. Puis, il est appliqué un pourcentage d'imposition, voté par les collectivités locales. C'est pourquoi le propriétaire doit déclarer toute modification de son logement, comme un agrandissement par exemple.

Qui peut être exonéré ?

Certaines catégories de propriétaires bénéficient d'exonérations ou de plafonnements :

Exonérations totales

- Propriétaires de plus de 75 ans, sous condition de ressources,
- Bénéficiaires de certaines allocations*

Plafonnement pour revenus modestes

La taxe peut être plafonnée à 50 % des revenus après déduction des charges, pour les propriétaires éligibles.

Exonérations temporaires

- Logements neufs : exonération pendant 2 ans

Ça sert à quoi ?

La taxe foncière sert notamment au financement des services publics : les écoles, les actions sociales, l'entretien des voiries, des bâtiments publics, des espaces verts... Votre avis d'imposition inclut également la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), qui finance la collecte et le traitement des déchets ainsi que les déchetteries.

* Allocation Solidarité aux Personnes Âgées, Allocation Supplémentaire d'Invalidité, Allocation aux Adultes Handicapés

COMPRENDRE SON AVIS DE TAXE FONCIÈRE

La **base imposable** de la taxe est calculée en fonction de la superficie de votre habitation et des éléments de confort qui la composent. La loi de finances votée par le Parlement prévoit son évolution chaque année, en se fondant sur le montant de l'inflation.

À cette base s'appliquent deux taux : le taux communal, fixé par le conseil municipal de la commune où se situe votre bien, et le taux intercommunal, adopté par les élus du Pays Voironnais.

> La part communale représente généralement entre **80 et 90 %** de votre taxe foncière.

> La part intercommunale, quant à elle, varie entre **10 % et 20 %**.

En 2024, le taux intercommunal a évolué, passant de **2,87 % à 3,87 % (+1 point)**. Les communes ont également eu la possibilité d'augmenter leurs propres taux pour équilibrer leurs budgets.

LA TAXE FONCIÈRE 2024

Pour équilibrer le budget et répondre aux besoins croissants, les élus communautaires ont décidé d'augmenter le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 1 point, passant de 2,87 % en 2023 à 3,87 % en 2024.

Cette évolution concerne à la fois les propriétaires particuliers et les entreprises. Pour les particuliers aux revenus modestes, des dispositifs d'abattements et d'exonérations spécifiques sont prévus afin de limiter l'impact de cette augmentation.

De nouveaux moyens pour le quartier Brunetière



Compte tenu de ses difficultés sociales, économiques et urbaines, le quartier Brunetière situé à Voiron nécessite une intervention renforcée des acteurs de terrain afin d'améliorer les conditions de vie des habitants.

Le quartier a été une nouvelle fois retenu par l'État pour bénéficier de moyens complémentaires jusqu'en 2030 compte tenu de la taille du quartier (plus de 1 000 habitants) et du revenu médian annuel (11 040 €), bien inférieur à celui du territoire (23 880 €).

> Un travail en lien avec le terrain

Un nouveau contrat de ville porté par le Pays Voironnais en lien étroit avec l'État et la Ville de Voiron a été co-construit avec les habitants et les partenaires. Une rencontre citoyenne et un atelier de restitution ont notamment été organisés au sein du Relais Initiatives Habitants. Ce travail a permis d'identifier 4 grandes priorités :

- > Pour bien grandir à Brunetière et à la maison.
- > Des habitants sensibilisés aux problématiques de santé et ayant accès aux soins.
- > Un quartier où il fait bon vivre.
- > Un accès à l'emploi facilité pour tous les habitants.

Signé en août 2024 par 14 partenaires, ce nouveau contrat définit les objectifs et les modalités de mise en œuvre de cette politique. Chaque année, des financements supplémentaires sont apportés aux acteurs de terrain afin de mettre en œuvre des actions concrètes destinées aux habitants du quartier, en lien avec ces thématiques.

Cette année, le contrat de ville a permis d'apporter 52 000 € de financement de l'État. La MJC de Voiron a par exemple bénéficié de 10 000 € pour animer des ateliers d'accompagnement à la scolarité et de lecture sur le quartier. 20 000 € ont également été versés pour le Programme de Réussite Éducative afin d'accompagner les enfants et les jeunes. Ce quartier se caractérise par une part importante des moins de 25 ans (39 % contre 27 % à l'échelle de la commune). Les plus jeunes et les familles ont donc une place particulière dans ce contrat de ville.



Ces moyens supplémentaires doivent également permettre de consolider les investissements réalisés par la Ville de Voiron et par les bailleurs (Alpes Isère Habitat et Pluralis) dans le cadre du programme de renouvellement urbain.

Le projet global engagé depuis plusieurs années permet de proposer une offre de logements adaptée aux besoins, des espaces extérieurs et des équipements publics de qualité. De nombreux travaux ont déjà été réalisés ces dernières années. Le Pays Voironnais a quant à lui financé ces opérations à hauteur de 4,5 millions d'euros sur un montant global estimé à environ 40 millions d'euros.

RENDEZ-VOUS DES MUSÉES

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DU LAC DE PALADRU

51, rue du Musée - Villages du Lac de Paladru
Tél. : 04 56 26 16 16 - malp.fr

VISITES

> 15/12 à 10h
Visite guidée de l'exposition
temporaire Néolithique.

> 22/12 à 10h
Visite guidée de l'exposition permanente.

MUSÉE MAINSSIEUX

7, place Léon Chaloin - 38500 Voiron
Tél. : 04 76 65 67 17

18/12 > 15/06

EXPOSITION TEMPORAIRE
« Les Orient de Mainssieux.
Le goût de l'ailleurs »

> 14/12 à 15h

VISITE RELAXANTE
Mêlez une visite du musée à un temps
de pratique douce du yoga.

UN BILLET
POUR DEUX ENTRÉES!
1 billet d'entrée
au MALP vous permet
de vous rendre
au Musée Mainssieux



ATELIER

> 2/01 Ateliers
« On va en faire tout un fromage »
À partir d'argile, fabriquez un pot à faisselles
à la manière du Néolithique.
Pour les 3-5 ans de 10h15 à 11h15
Pour les 6-12 ans de 10h à 12h



Ateliers de Lulu

> 18/12 à 14h30

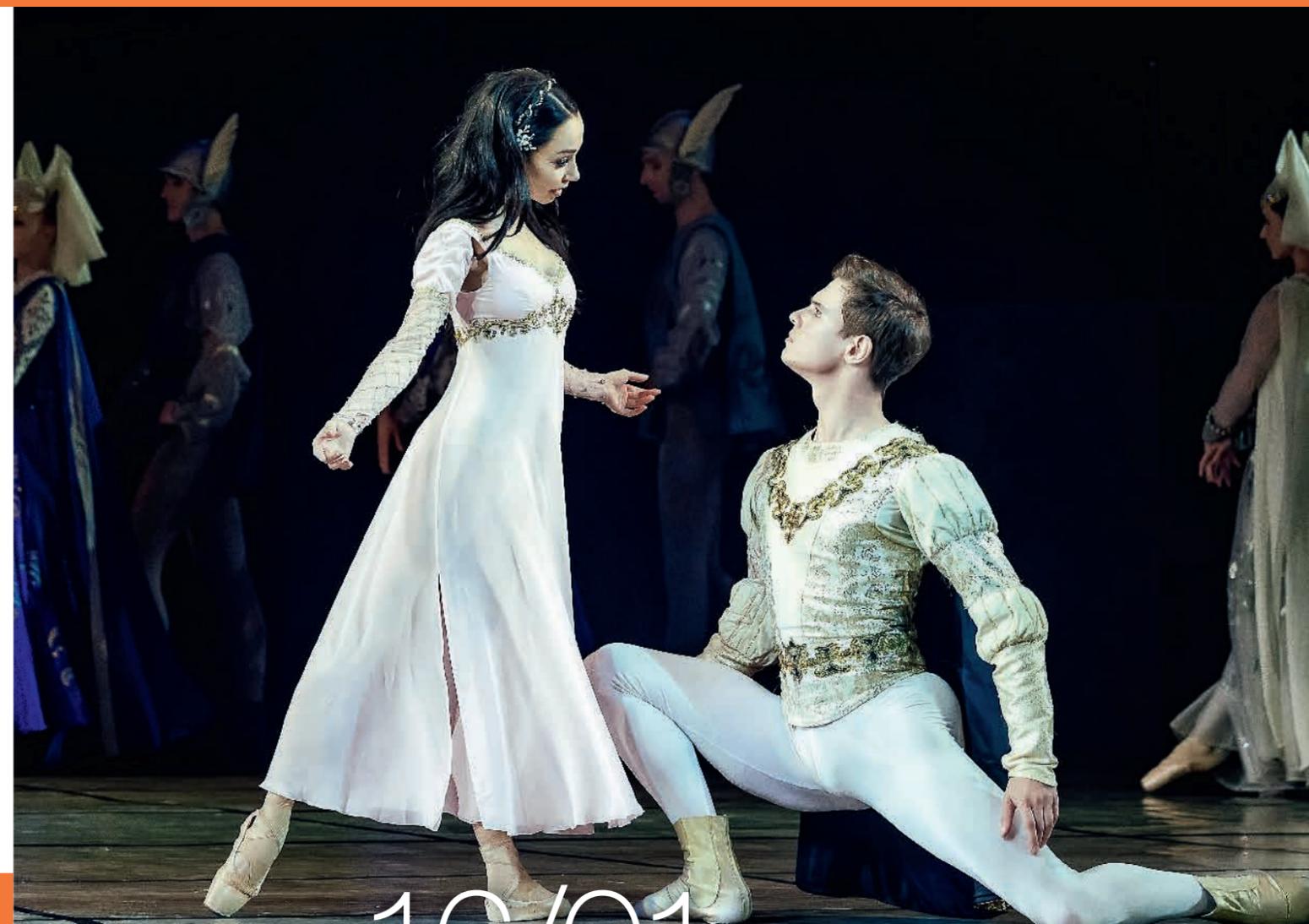
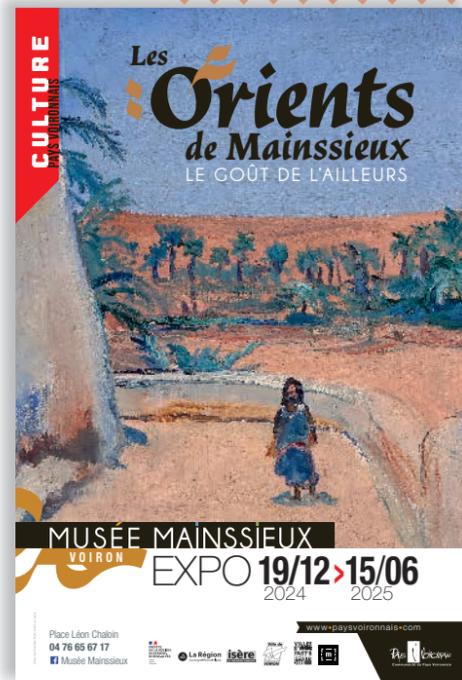
Célébrez l'arrivée de Noël avec un atelier
créatif intergénérationnel de confection
d'une couronne hivernale mêlant éléments
végétaux naturels ou fabriqués avec du papier
crépon, tissus ou papiers colorés!
De 6 à 99 ans.

TOUTES LES INFOS CULTURE

culture.paysvoironnais.com

RÉSERVATIONS

billetterie-culture.paysvoironnais.com



Agenda & Culture

en Pays Voironnais

BIBLIOTHÈQUES
en PAYS VOIRONNAIS
www.biblio-paysvoironnais.fr/accueil

DU CÔTÉ DES BIBLIOTHÈQUES



MÉDIATHÈQUE DE VOIRON

> Du 17/01 au 28/02

Exposition **Le Roman
de Renart**
par The Street Yéti

Vernissage le 17/01 à 18h30:
visite guidée de l'exposition
par l'artiste, et lecture de l'adaptation
du texte par l'association
« À portée de voix ».

BIBLIOTHÈQUE DE RIVES

> 14/12 à 10h

ATELIER MANGA

Venez participer, avec Chloé Vanderberghe,
à un atelier de dessin sur le manga!

Gratuit sur inscription

bib.rives@paysvoironnais.com

BIBLIOTHÈQUE DE CHARAVINES

SPECTACLE LES INTEMPÉRIES DE SAMI

> 20/12 à 18h

Un spectacle autour d'un livre pop-up géant
& de la musique baroque.
À partir de 4 ans. Gratuit.

Roméo et Juliette

Grand Ballet de Kiev

L'histoire de deux jeunes gens, Roméo Montaigu
et Juliette Capulet, qui s'aiment malgré la haine
que se vouent leurs familles. Il existe d'innom-
brables versions mais l'interprétation la plus
célèbre est le ballet de Sergueï Prokofiev
présenté ici par le Grand Ballet de Kiev.

POUR TOUT PUBLIC
1h50 avec entracte

La chorégraphie livre tout le faste et la violence
où truculence et beauté se mêlent, restituant
la passion de l'histoire d'amour la plus
célèbre de William Shakespeare.

La performance des artistes issus du célèbre
Grand Ballet de Kiev ne laisse personne
indifférent. C'est un chef d'œuvre du ballet
classique.

à 20h

PRATIQUE

Programmation, tarifs,
et billetterie en ligne :

www.le-grand-angle.fr

Conseil Communautaire

Le prochain Conseil Communautaire se déroulera le **17 décembre**, et sera diffusé en direct sur YouTube à 19h.

L'ordre du jour correspondant peut être consulté sur le site du Pays Voironnais www.paysvoironnais.com, une semaine avant le jour de la réunion.

INFO ÉNERGIE

Des permanences Info Énergie ont lieu un vendredi par mois

Gratuites et sur inscription, elles vous permettent de rencontrer un conseiller énergie qui pourra faire un point complet sur votre projet et rechercher la meilleure performance énergétique possible. Il vous orientera également vers les différents organismes et dispositifs d'accompagnement ou d'aides pour finaliser votre projet.

La prochaine permanence aura lieu :
> le 20 décembre à Voiron.

Rendez-vous auprès de l'AGEDEN
04 76 23 53 50

École de la 2^e Chance

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sorti du système scolaire avec pas ou peu de diplôme (*baccalauréat maximum*) et vous souhaitez reprendre un parcours d'insertion socioprofessionnelle qui vous permette de trouver une formation ou un emploi ?

L'E2C Isère organise **des réunions d'information collectives**, avec ou sans inscription, au 67 boulevard Denfert Rochereau à Voiron.

Plus d'informations : 04 28 70 85 38
www.e2c38.fr



ATELIERS AIDANTS-AIDÉS

Vous êtes proches aidants d'une personne atteinte de maladie chronique ou d'affection de longue durée ?

Vous êtes en recherche d'une activité physique adaptée à vos besoins, dans un cadre convivial et sécurisant ?

Il existe des solutions pour vous !

Renseignements auprès de Prescri' Bouge
06 46 00 65 29

LE SERVICE NUMÉRIQUE À LA MAISON DE L'EMPLOI

Besoin d'aide pour votre recherche d'emploi (rédiger un CV, une lettre de motivation, postuler à une offre d'emploi) ou effectuer une démarche administrative ?

Un espace à la Maison de l'Emploi vous est dédié afin de faciliter vos démarches avec accès aux outils informatiques (ordinateur, imprimante) : lundi, mardi après-midi, jeudi matin.

En cas de besoin, une chargée d'animation sera à votre disposition pour vous accompagner. Le mercredi, cet espace est accessible en autonomie la journée.



Vous avez + de 26 ans vous habitez le Pays Voironnais et vous souhaitez un RDV individuel et personnalisé afin de vous préparer aux entretiens d'embauche, vous aurez la possibilité sur RDV d'être accompagné dans cette démarche.

Si vous avez - de 26 ans vous devrez vous inscrire à la Mission Locale.

ENTREPRENDRE en coopérative d'activités avec Archipel

Entrepreneur.e.s du Pays Voironnais : Archipel vous permet de tester, développer et pérenniser votre activité sereinement. En intégrant l'une de nos 3 Coopératives d'Activités et d'Entrepreneurs, vous êtes accompagné tout en restant autonome, vous faites partie d'un collectif et vous êtes concentré sur l'essentiel car soutenu par nos équipes administratives.

Participez à notre prochaine réunion d'information le **17 décembre de 10h à 12h à Centr'Alp**.

Inscriptions obligatoires sur www.archipel-cae.org
Pour toute demande d'information ou pour obtenir un rendez-vous : contact@archipel-cae.org

CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE

La Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan (*Mission Locale du Pays Voironnais*) accompagne les jeunes de 16/25 ans non scolarisés et leur permet de bénéficier du **Contrat Engagement Jeune (CEJ) pour les aider dans leurs démarches vers la formation et/ou l'emploi** :

- > accompagnement personnalisé de 2 à 12 mois avec un conseiller dédié tout au long du parcours ;
- > programme composé de différents types d'activités à raison de 15 à 20 heures/semaine (*emploi, stages, formation, ateliers collectifs, entretiens individuels...*) ;
- > allocation jusqu'à 552 €/mois (*selon situation, ressources et si respect des engagements*).

+ d'infos : Maison de l'Emploi au 04 76 93 17 18 ou sandrine.bevy@paysvoironnais.com

Présentation du CEJ tous les lundis à 13h30.
Entrée libre.

Création d'entreprise

Créer votre entreprise, besoin d'être accompagné ?

La Communauté du Pays Voironnais organise une réunion d'information collective :

> le **30 janvier** (en visioconférence ou en présentiel) de **14h30 à 17h** au Pays Voironnais, 40, rue Mainssieux à Voiron.

Inscription obligatoire sur www.paysvoironnais.com / Rubrique Économie et Emploi / « Créer, reprendre une entreprise » Renseignements au 04 76 27 94 30



LE PAYS VOIRONNAIS À VOTRE SERVICE

- > **Accueil principal**
40, rue Mainssieux
CS 80363 - 38516 Voiron cedex
Tél. 04 76 93 17 71
info@paysvoironnais.com
- > **Collecte des déchets**
n° vert : 0 800 508 892
- > **Eau et assainissement**
04 76 67 60 10
Urgences : 04 76 67 60 20
- > **Agence Mobilité**
04 76 05 03 47
- > **Aide aux personnes âgées et handicapées**
04 76 32 74 30

Pays Voironnais | MAG



Les grands projets d'aménagement du Pays Voironnais



EAU

Traquer les fuites pour préserver la ressource !

p14

Illustrations indicatives non contractuelles. Atelier Gröll, Cabinet architecte ARA Architectes

Les grands projets d'aménagement du Pays Voironnais



Équiper, aménager pour faire du Pays Voironnais un territoire attractif, dynamique, et agréable à vivre pour ses habitants, tel est l'objectif porté par les élus communautaires. Le point sur les grands projets d'aménagement en cours.

Quartier gare de Moirans

Depuis 2012, le Pays Voironnais conduit des opérations d'aménagement dites structurantes afin de mettre en œuvre les orientations intercommunales en matière de confortement des fonctions urbaines du territoire, d'articulation entre l'urbanisme et les déplacements, de mixité sociale, de solidarité, de renouvellement urbain et d'économie d'espace. Concrètement il s'agit pour le Pays Voironnais de définir le projet d'aménagement avec les communes concernées, de définir les modalités de sa réalisation, d'acquiescer si besoin les terrains, en cas de pollution, d'accompagner la mise en compatibilité des sols selon ses futurs usages, mais aussi de réaliser les travaux de viabilisation (eau, assainissement, électricité...), de réaliser les aménagements d'espaces publics et de vendre les terrains aux constructeurs pour la réalisation d'opérations immobilières.

> AMÉNAGER EN RÉPONDANT AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

Le Pays Voironnais, dans ses opérations d'aménagement, s'efforce de s'adapter au changement climatique en réduisant les îlots de chaleur avec la végétalisation des espaces publics et des opérations immobilières. En proposant des logements bien isolés avec un bon confort d'été et économes en énergie. Tout en favorisant les modes de déplacements doux avec des aménagements adéquats: espaces dédiés aux cycles, trottoirs larges... La forme urbaine est également travaillée pour offrir une certaine compacité en évitant de consommer des espaces de pleine terre mais aussi en garantissant la réalisation d'espaces verts privés et publics.

Par ailleurs, la collectivité cherche à favoriser la production de logements abordables (locatif social, accession sociale, bail réel solidaire...) mixée avec l'implantation d'activités commerciales et de services.

> LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT EN COURS

> QUARTIER GARE DE MOIRANS

Situé entre le centre-ville de Moirans et le parc d'activité de Centr'Alp, le quartier gare de Moirans bénéficie d'une localisation privilégiée et d'une excellente desserte de transports avec le pôle gare et la RD1085. Ce secteur jusqu'à présent peu valorisé commence à changer de visage avec l'accueil de nouveaux logements et activités économiques. L'objectif est de développer un quartier agréable proposant des logements accessibles à tous, une diversité d'activités, une qualité architecturale et paysagère, et tenant compte des enjeux environnementaux.

Le programme de construction prévoit dans sa globalité la réalisation d'environ 570 logements et de 34 000 m² de surface de plancher dédiée à l'activité économique (commerces, artisanat, bureaux, services). Plusieurs opérations ont déjà vu le jour: 60 logements ont été livrés route de la gare; côté activités, une grande surface a ouvert ses portes en 2022. En 2025, 127 nouveaux logements seront livrés et la route de la gare fera l'objet de premiers travaux de requalification.

CHIFFRES CLÉS

- 11,4 M€ de budget total prévisionnel.
- 570 logements
- 34 000 m² de surface dédiée aux activités économiques

Le quartier Chapays Champ de la cour à Voreppe ©Alp'Études

> L'HOIRIE À VOREPPE

Situé entre l'avenue du 11 novembre (RD1075) et l'avenue Honoré de Balzac à Voreppe, le quartier de l'Hoirie offre une situation centrale dans la commune, à proximité du pôle gare, des équipements du secteur de la mairie et des commerces du centre-ville. L'objectif est de créer un nouveau quartier accueillant des logements accessibles à tous, des activités économiques, des services, et offrant un cadre de vie agréable pour les habitants, avec une attention particulière portée à la qualité architecturale et paysagère.

À ce jour, une partie des voiries et des espaces publics a été réalisée, ainsi qu'un supermarché et plusieurs opérations immobilières pour un total de 162 logements. Courant 2025 deux villas réhabilitées accueillant 5 logements locatifs sociaux seront livrées et en 2026 un programme de 24 logements.

CHIFFRES CLÉS

- 5,6 M€ de budget total prévisionnel.
- 500 logements
- 3 000 m² de surface dédiée aux activités économiques



> CHAPAYS CHAMP DE LA COUR À VOREPPE

Situé en entrée de ville de Voreppe entre la RD1085 et l'avenue Henri Chapays, le quartier Chapays Champ de La Cour fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain destiné à accueillir de nouvelles activités et de nouveaux logements, tout en recréant de l'espace public de qualité. Intégralement conçue sur un périmètre urbain d'environ 9 hectares, l'opération accueillera à terme environ 500 logements construits en habitat collectif avec du logement social, de l'accession aidée ainsi qu'en bail réel solidaire, et de l'accession libre. Le projet permettra la revalorisation et la sécurisation des espaces publics en favorisant leur qualité paysagère et architecturale, en accordant davantage de place aux modes doux et aux espaces verts. Plusieurs réalisations ont déjà vu le jour comme la contre-allée, de la rue de l'Echaillon et de la placette G. Anthonioz-De Gaulle et des travaux de réseaux sur l'avenue H.Chapays.

Environ 200 logements ont été livrés, ainsi que 2 000 m² dédiés à des activités économiques. En 2025, l'avenue H. Chapays sera aménagée, suivie en 2026-2027 par le chemin des Buis. Une opération de 270 appartements débutera prochainement sur l'îlot sud.

CHIFFRES CLÉS

- 10,7 M€ de budget total prévisionnel.
- 500 logements
- 3 000 m² de surface dédiée aux activités économiques



Centre village, Villages du Lac de Paladru

> CŒUR DE VILLAGE DE CHIRENS

La commune et le Pays Voironnais souhaitent conforter le centre-bourg de Chirens en créant des espaces de vie de qualité pour les habitants actuels et futurs. Le centre de village a commencé à prendre un nouveau visage avec l'installation, sous l'impulsion de la commune, de services à la population : médiathèque, espaces de loisirs, maison médicale, maison pour personnes âgées. En parallèle, le Pays Voironnais aménage des espaces publics et favorise la création de logements et de commerces. Ainsi, 38 logements seront construits en petits collectifs avec de grands espaces extérieurs ou en maisons de ville avec jardin. Ces maisons, avec leur architecture soignée, seront un compromis entre habitat individuel et collectif.

Ce programme intégrera quelques logements locatifs sociaux et des logements en bail réel solidaire. Cette variété permettra d'attirer des jeunes ménages et d'offrir aux seniors qui souhaitent rester sur la commune des logements adaptés. Leur réalisation est portée par Atelier Gröll, promoteur immobilier qui a été choisi par le Pays Voironnais et la Commune à l'issue d'un appel à projet lancé en 2019.

CHIFFRES CLÉS

- 2,8 M€ d'investissements publics (Pays Voironnais, commune, État, Département de l'Isère).
- 38 logements
- 290 m² de surfaces commerciales.

> CŒUR DE VILLAGE DE PALADRU

Ce projet global a pour vocation de conforter l'attractivité résidentielle, culturelle et touristique du territoire en consolidant le centre de la commune grâce au Musée, à des services et des logements.

La commune a réalisé l'agrandissement de la plage, la requalification du petit port mais aussi le réaménagement du Pré Garot et du parvis devant la mairie. Le Pays Voironnais a quant à lui créé l'ensemble des espaces et équipements publics (voiries, réseaux, stationnements) nécessaires à la desserte du cœur de village. Un chemin piéton et cycle reliant la plage, le musée et le chemin des Marais a été

aménagé, faisant le lien avec le cœur de village. Cette première phase de travaux a permis de réaliser la quasi totalité des espaces publics du cœur de village, ainsi qu'une première tranche de construction (35 logements dont 11 logements locatifs sociaux ainsi qu'un local dédié à l'activité paramédicale). La programmation de la 2^e tranche est actuellement à l'étude.

CHIFFRES CLÉS

- 3,2 M€ d'investissements
- 80 logements environ
- 500 m² de surfaces pour l'activité économique

La qualité des sols, un préalable à l'aménagement

→ Le Pays Voironnais est engagé depuis plusieurs années dans la mutation d'anciens sites industriels pour les transformer en nouveaux quartiers.

Pour y parvenir, un travail de dépollution des sols est conduit par les anciens exploitants et la Communauté d'agglomération. Les terrains sont ainsi traités pour supprimer tout risque sanitaire pour les futurs usagers.

La technique mise en œuvre est choisie en fonction du type de polluants présents, mais aussi du type de sol, du coût et de la durée de traitement. La technique la plus efficace est toujours recherchée. Pour cela le Pays Voironnais se fait accompagner par des bureaux d'études spécialisés en sites et sols pollués.

> ROSSIGNOL-RÉPUBLIQUE À VOIRON

Le projet Rossignol-République consiste à créer un nouveau quartier en réaménageant un secteur de la ville de Voiron en partie délaissé depuis le départ de l'entreprise Skis Rossignol. Le secteur s'étend sur une surface d'environ 10 hectares bordée à l'est par le boulevard de la République, au nord et à l'ouest par la voie ferrée et au sud par un quartier résidentiel. À ce jour, de très nombreux travaux et aménagements ont été réalisés comme la dépollution des sols sur les anciens sites Skis Rossignol, la création de l'avenue Philippe Vial avec son passage sous la voie ferrée, et de la rue Docteur Pierre Bazin, d'une coulée verte, et le réaménagement des rues Butterlin et Stendhal. Par ailleurs, 5 opérations immobilières ont déjà permis la création de 327 logements.

Différentes opérations immobilières sont actuellement en cours de commercialisation : une résidence seniors « Le Strato » avec 69 logements en accession abordable et en locatif social gérés par la SDH, « Les jardins d'Abel » avec 69 logements en accession construits par Teccelia et Pajitex et « L'Abel Attitude » avec 88 logements en accession réalisés par Betrim et Gröll.

CHIFFRES CLÉS

- 22,2 M€ d'investissements dont 10,9 M€ à charge du Pays Voironnais après aide financière de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'État et de l'Union Européenne.
- 700 logements environ
- 2000 m² de services et commerces

« Les opérations d'aménagement structurantes sont un formidable levier pour produire sur notre territoire des logements et des activités économiques. Chacune d'elles est encadrée par un cahier des charges exigeant pour les bâtiments et pour les équipements publics afin de créer un cadre de vie de qualité et adapté au changement climatique. Ce cadre de réalisation est le fruit d'un dialogue permanent entre les élus communaux et les élus du Pays Voironnais et sa mise en œuvre s'appuie sur un suivi indispensable des agents du Pays Voironnais. »

Christine Guttin, Vice-présidente en charge de l'aménagement durable.



ILS L'ONT DIT...



C'EST QUOI LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE ?

Le BRS est un dispositif récent qui a pour objectif de développer une offre de logements accessibles aux ménages aux revenus modestes.

Le principe est simple : vous achetez le logement mais le terrain appartient à un Organisme de Foncier Solidaire. Un bail longue durée est souscrit et donne lieu au versement d'une redevance mensuelle pour le terrain.

L'intérêt : un prix d'achat très abordable (de 15 à 40 % d'économies par rapport à un achat en pleine propriété selon le secteur) grâce au foncier dissocié et une TVA à 5,5%, une exonération partielle de taxe foncière et une garantie de revente du logement.

> DIVERCITÉ À VOIRON

La Ville de Voiron et le Pays Voironnais se sont engagés au début des années 2000 dans une démarche de renouvellement urbain pour faire du quartier de l'arrière-gare un quartier de centre-ville aux usages mixtes (activités tertiaires, public, privé, logements...) et aux espaces publics qualitatifs.

Les opérations se réalisent dans le temps, au fur et à mesure de la disponibilité des terrains. Depuis, de multiples aménagements ont vu le jour avec notamment la dépollution des sols des anciens sites Radiall et Brake, 2 opérations immobilières de 172 logements, 2 opérations de bureaux, le réaménagement de la rue Denantes Bonvallet, et une partie de la rue François Mitterrand. Sont actuellement en cours la réalisation par Auril d'un immeuble de 66 logements et commerces ainsi que le réaménagement du boulevard Franklin Roosevelt.

CHIFFRES CLÉS

- 18,6 M€ d'investissements dont 11,6 M€ à charge du Pays Voironnais après aide financière de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'État.
- 300 logements environ
- 30500 m² de bureaux et commerces

Traquer les fuites pour préserver la ressource !

Protéger la ressource en eau, c'est d'abord ne pas la gaspiller avant qu'elle arrive à nos robinets. Le point sur les actions anti-fuite menées par le Pays Voironnais.



Depuis de nombreuses années le Pays Voironnais se mobilise en entretenant régulièrement les quelque 855 km de réseau notamment en agissant fortement sur la chasse aux fuites. Ainsi depuis 2020 la Communauté d'agglomération a multiplié par 3 ses investissements pour renouveler les canalisations, ce qui a permis d'améliorer le rendement. En effet, une partie importante du réseau a été construite dans les années 50 et nécessite aujourd'hui d'être renouvelée afin d'éviter une déperdition de la ressource.

Le Pays Voironnais s'est également doté d'un outil de recherche de fuites en temps réel avec plus de 150 points de mesure. Ce dispositif favorise une meilleure détection, et permet à nos équipes d'intervenir au plus vite pour réparer et ainsi limiter les fuites sur le réseau. Par ailleurs, un système associant l'intelligence artificielle a également été mis en place afin de localiser les secteurs du réseau les plus à risques en termes de fuites. En parallèle, les équipes de techniciens procèdent aussi à des campagnes de recherches nocturnes pour localiser les fuites directement sur le terrain.

Depuis la mise en place de l'ensemble de ces techniques de recherches, la perte en eau a baissé d'environ 5% entre 2022 et 2023. Et de 5% supplémentaires grâce aux efforts des usagers pour diminuer leur consommation. C'est-à-dire 10% de prélèvement d'eau en moins, soit 1 million de m³ préservé!

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR L'EAU OU L'ASSAINISSEMENT
www.paysvoironnais.com

→ **EN CAS D'URGENCE et en dehors des heures d'ouverture des bureaux, une équipe technique d'astreinte est joignable 24h/24 et 7j/7 au 04 76 67 60 20.**

Surveiller les fuites à la maison

Traquer les fuites d'eau est le premier réflexe à adopter pour lutter contre les consommations cachées dans son logement et le gaspillage d'eau potable.

Les fuites non colmatées dans la maison peuvent entraîner une surconsommation parfois importante. Pour vous assurer qu'il n'y a pas de fuite d'eau chez vous, relevez votre compteur avant de vous coucher puis au lever, en évitant d'utiliser robinets et chasses d'eau ou de laisser tourner le lave-vaisselle la nuit. Le chiffre affiché doit être le même.

Autre moyen utile à la traque des fuites d'eau : étudiez votre facture. Elle fait généralement apparaître les consommations des années précédentes. Comparez avec la nouvelle consommation. Si vous constatez une forte augmentation sans en avoir l'explication (un changement dans la famille, par exemple, ou de nouvelles habitudes), une fuite est très probable.

à votre SERVICE

n°332 Déc. 2024

Pays Voironnais || MAG



DÉPLACEMENT

La voiture?
Oui mais partagée!

p22



Du changement pour la collecte des sapins!

p23

Le MALP
votre rendez-vous culture!

p21



SOCIAL



La Résidence PLEIN SOLEIL c'est chez vous !

Vous êtes retraité et à la recherche d'un lieu de vie calme, sécurisé, proposant des services nécessaires au quotidien, rendez-vous à la résidence autonomie Plein Soleil !

Située à Montferrat, la résidence vous propose un logement de 33 m² avec balcon et vue dégagée.

autonomes vous restez totalement libre de vos déplacements !

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à constituer votre dossier sur le portail national **trajectoire.sante-ra.fr** en sélectionnant dans les établissements proposés la résidence autonomie Plein Soleil. Notre commission d'admission étudiera votre dossier et vous apportera une réponse sur l'adéquation entre votre demande et les critères d'admission (*relative autonomie, situation géographique*); les délais d'attente pouvant être longs, et si vous n'êtes pas encore prêt lors de notre contact, rien ne vous oblige à accepter la place immédiatement.

Votre sécurité est assurée 24h/24 avec du personnel à demeure et un système de téléassistance. Un service de restauration est également proposé du lundi au samedi midi, ainsi qu'un programme d'animations variées avec une animatrice.

Côté prévention, une équipe de prévention/soin est là pour vous accompagner en individuel et collectif. Et comme la Résidence est un lieu de vie pour personnes

EN SAVOIR +

Pour venir rencontrer l'équipe et visiter la structure, merci de prendre RDV : 04 76 32 33 35 residence.pleinsoleil@paysvoironnais.com

LE PETIT +

Un logement pour un séjour temporaire, suite à une hospitalisation, à l'absence de vos proches aidants, ou juste pour tester la vie en collectivité. Tarif type pour un logement : 26€55/jour (30€03/jour pour un couple). Établissement habilité aide sociale et aide au logement.



VIE PRATIQUE

Eau : les bons gestes pour un hiver sans soucis

Avec l'arrivée de l'hiver soyez vigilants, le gel peut endommager les canalisations intérieures. Le point sur les bonnes pratiques.

> Votre compteur est dans un regard enterré, pensez à l'isoler avec des plaques de polystyrène. Éviter d'utiliser des matériaux absorbant l'humidité comme la laine de roche ou la paille. Il peut aussi être utile d'isoler les canalisations exposées au froid.

> Si votre compteur est situé à l'intérieur de locaux non chauffés comme une cave et un garage, pensez à l'isoler ainsi que les conduites. En cas de froid intense, évitez que la température ne tombe en dessous de zéro.

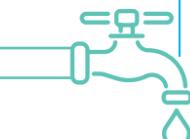
> Si votre installation est gelée, coupez le robinet d'arrivée pour éviter toute fuite d'eau. Ensuite, dégelez la canalisation bloquée à l'aide d'un sèche-cheveux puis vidangez l'installation.

À SAVOIR

Le compteur est sous votre responsabilité mais ne doit pas être manipulé sans l'intervention des agents du service de l'eau.

+ Infos

Service de l'eau
04 76 67 60 10
contact-eau@paysvoironnais.com



VIE PRATIQUE



Pour vos cadeaux de fin d'année pensez à la carte Voiron Commerces

Vous voulez faire plaisir tout en soutenant le commerce de proximité ? Optez pour la carte Voiron Commerces !

EN SAVOIR +

Connaître le fonctionnement de la carte, localiser les commerçants partenaires et recharger votre carte : voiron-commerces.fr

Mise en place par l'Union Commerciale Voiron Commerces en partenariat avec la Ville de Voiron et le Pays Voironnais en 2023, la carte cadeau pourra être utilisée dans une cinquantaine de commerces.

Cette carte sera à retirer dans l'un des points de retrait et pourra être rechargée du montant de votre choix sur voiron-commerces.fr. Le bon plan : pour les fêtes, l'Union Commerciale ajoute 10% à toute somme chargée ou à l'achat d'une carte cadeau. Alors n'hésitez plus !

→ Et pour encore + de choix chez plus de 350 commerçants de tout le territoire paysvoironnais.shop

Vous retrouverez les commerces acceptant ce mode de paiement grâce au macaron apposé sur leur vitrine. Nominative, sécurisée et facile d'utilisation pour le client comme pour le commerçant, la carte cadeau est un moyen simple de soutenir le commerce local tout en faisant plaisir pour vos cadeaux de fin d'année.



CULTURE

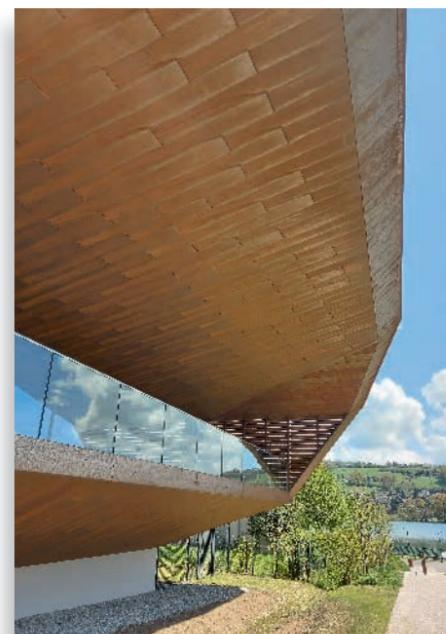
Le MALP votre rendez-vous culture !

Ouvert depuis juin 2022, le Musée archéologique du lac de Paladru rencontre un vrai succès avec plus de 111 000 visiteurs. Visites guidées ou insolites, conférences, ateliers pour les enfants, rencontres mais aussi une nouvelle exposition chaque année... La programmation évolue tout au long de l'année et près de 90 rendez-vous vous sont proposés. Alors n'hésitez plus, venez ou revenez au MALP, il y aura toujours des nouveautés !

Situé dans un environnement naturel exceptionnel, à deux pas des rives du lac de Paladru, le Musée archéologique s'est rapidement imposé comme le rendez-vous culturel incontournable du Pays Voironnais.

L'exposition permanente vous embarque dans la vie des hommes installés au bord du lac entre la période néolithique et l'an Mil. Parmi les quelque 20000 objets trouvés lors des fouilles, le musée vous propose d'en découvrir 600 pour percer les mystères de la vie de nos ancêtres.

Infos et programmation : www.malp.fr





DÉPLACEMENTS

La voiture ? Oui mais partagée !

Se passer de sa voiture, c'est possible, mais ce n'est pas toujours facile notamment en zone périurbaine ou rurale. Des solutions existent pour utiliser sa voiture différemment et dépenser moins !



Covoiturez !

→ M covoit Lignes+

Pour covoiturer en direction de Grenoble (Porte de France, Pont d'Oxford, Catane) et de son agglomération, rendez-vous sur les parkings relais de Bièvre Dauphine à Rives, de Champfeuillet à Voiron, de l'échangeur de Tullins et de Plan Menu à Coublevie.

Au total, 12 lignes de covoiturage à haut niveau de service (garantie des trajets en heure de pointe, assistance téléphonique, incitation financière et indemnisation pour les conducteurs, arrêts matérialisés et visibles) desservent le territoire.

À NOTER le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) indemnise les conducteurs à hauteur de 2 € par passager transporté et de 0,50 € pour la mise à disposition des sièges de votre véhicule.

PLUS D'INFORMATIONS :
www.lignesplus-m.fr

→ M covoit' Pouce

62 arrêts de covoiturage/autostop organisé sont implantés sur le territoire du Pays Voironnais et vous permettent de covoiturer en toute souplesse. Le principe est simple, gratuit et spontané : le passager se positionne sur le point d'arrêt avec sa pancarte de destination, le véhicule s'arrête en sécurité pour le prendre en charge. La dépose se fait en accord entre les deux usagers de la voiture : pas de lieu prédéfini. Conducteurs et passagers se reconnaissent grâce au macaron apposé sur le pare-brise du véhicule, l'appartenance des membres à la communauté M covoit' Pouce facilite ainsi la pratique.

À NOTER 2 panneaux lumineux permettant d'indiquer sa destination ont été implantés à Vourey Le Pressoir et La Buisse Mairie.

PLUS D'INFORMATIONS :
www.mobilites-m.fr/m-covoit-pouce

→ M covoit' RDV

Ce service est ouvert à tous les salariés ou étudiants. Vous êtes une entreprise ou un salarié de la zone d'activités TechniSud à Grenoble, des Essarts à Échirolles, Crolles Bernin, Champfeuillet à Voiron, Centr'Alp à Moirans ou Voreppe ou Inovallée à Meylan ? Ou bien vous travaillez au CHU Grenoble Alpes, à celui de Voiron, d'Echirolles ou vous étudiez au Domaine universitaire de Grenoble à Saint-Martin-d'Hères ?

→ Sur toutes ces zones, vous pouvez bénéficier du service M covoit' RDV pour vos trajets domicile-travail ou domicile-lieu d'études.

PLUS D'INFORMATIONS :
www.mobilites-m.fr/m-covoit-rdv

Autopartagez !

Besoin d'un véhicule de temps en temps ? L'autopartage, voiture en libre-service, est une réelle alternative à la voiture personnelle.

Avec Citiz, service du territoire labellisé par le SMMAG, l'autopartage c'est aujourd'hui 7 voitures, sur 3 communes (Voiron, Moirans et Voreppe) du Pays Voironnais disponibles en libre-service 7 jours sur 7 et 24h sur 24 pour tous vos déplacements de courte, moyenne ou longue durée.

Pour utiliser ce service, il suffit de vous inscrire sur <https://alpes-loire.citiz.coop> ou à l'Agence Mobilité. Rendez-vous sur l'application dédiée pour réserver votre voiture, la récupérer. Une fois votre trajet réalisé, redéposez la voiture à sa station d'origine. Ce service très facile à utiliser s'adresse aux particuliers comme aux professionnels. Le prix de votre trajet se fait en fonction de la durée de réservation et des kilomètres parcourus.

+ D'INFOS
<https://alpes-loire.citiz.coop/>

Du changement pour la collecte des sapins !



GESTION DES DÉCHETS

Depuis plus de 20 ans, la collecte des sapins ne s'effectuait que dans un certain nombre de rues des principales villes du territoire (Moirans, Rives, Tullins, Voiron et Voreppe.) Avec plus de 8 tonnes de sapins collectés en 2024 sur une journée, il est grand temps de revoir les modalités de cette collecte.

C'est pourquoi le service Gestion des déchets expérimente un nouveau mode de collecte des sapins pour cette fin d'année. Terminée la collecte en « porte à porte » sur une journée, des points d'apports volontaires dédiés, matérialisés par des barrières et banderoles, seront disposés sur les communes participantes pendant une période d'environ 2 semaines.

Si l'ensemble des communes ont été sollicitées, 8 d'entre elles ont souhaité participer à cette expérimentation : Charavines, Massieu, Moirans, Rives, Saint-Jean de Moirans, Tullins, Voiron et Voreppe.

> PLUS CONCRÈTEMENT, OÙ PUIS-JE JETER MON SAPIN NATUREL ?

Plusieurs solutions s'offrent à vous :

- > le broyer chez vous. À l'aide d'un petit broyeur de végétaux et le transformer en ressource pour votre jardin.
- > le déposer gratuitement dans l'une des 8 déchèteries du Pays Voironnais.
- > le déposer entre le 30 décembre 2024 et le 12 janvier 2025 dans l'un des points d'apports volontaires dédiés pour les habitants des communes participantes.

Tous les sapins naturels (sans socle) sont acceptés. En revanche, sont interdits : tous les sacs à sapins et filets, les pots, les sapins en plastique, les guirlandes et autres décorations. Les sapins floqués (colorés, pailletés ou customisés) ou recouverts de neige artificielle.

Connaître les points d'apports volontaires
www.paysvoironnais.com

LE SAVIEZ-VOUS ?



Jeter votre sapin de Noël sur le trottoir ou à proximité d'une poubelle, même emballé dans un sac, peut vous coûter de **35 à 150 euros d'amende**. Ce geste est considéré comme « un dépôt sauvage ».

> QUEL DEVENIR POUR MON SAPIN ?

Apportés en déchèteries ou en point d'apport dédié, les sapins seront transformés en compost Ferti-Vert, un fertilisant 100 % naturel produit sur le Site Écologique de La Buisse.

Les sapins collectés sur certains points de collecte temporaires seront également broyés sur place et transformés en copeaux afin de protéger les plantations dans les espaces verts des communes.



EN BREF - EN BREF

■ Et si vous commencez l'année 2025 par un atelier zéro déchet ?

Mercredi 14 janvier à 14h à la Médiathèque de Voiron, testez la technique du Bee Wrap. Emballer, laver, réutiliser ! L'emballage alimentaire réutilisable ou bee wrap est un moyen simple, économique et écologique de remplacer le film alimentaire jetable ! Venez découvrir comment le fabriquer !
Gratuit sur inscription :
www.paysvoironnais.com rubrique agenda ou zerodechet@paysvoironnais.com

■ Votre nouveau calendrier de collecte 2025-2026 bientôt en ligne !

Les calendriers de collecte arrivent à échéance en fin d'année. Les jours de collecte ne changent pas, il suffit de continuer à sortir vos bacs les mêmes jours que d'habitude.
> Vous pouvez télécharger votre nouveau calendrier sur : www.paysvoironnais.com rubrique déchets / jours de collecte

Rappel : les déchèteries sont fermées tous les jours fériés et fermeront à 16h les 24 et 31 décembre.



Espace Boutique

DE L'OFFICE
DE TOURISME

GOURMANDISES
ARTISANAT
PRODUITS
EMBLÉMATIQUES

Remplissez votre
hotte de cadeaux
100 % locaux !



C'EST OÙ ?
À VOIRON
30 cours Becquart-Castelbon

tourisme.paysvoironnais.com